Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne 0,40
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

TEMPÉRATURE

Lille, le 2 mars.

Minimum, nuit, abrité	—0°0
Minimum, nuit, découvert	—1°5
Surface du sol, 9 h. du matin	2°5
A 1 mètre de profondeur	6°0
Ro l'air à l'ombre	9°0
Maximum, jour, à l'ombre	1°0
Maximum, jour, au soleil	1°0
Vent dominant, jour (9 h. m.)	0°0
Etat du ciel : Très nuageux.	
Direction du vent : S.	

Baromètre. — Le 1er mars (9 h. du matin) la pression est de 759 m/m. Le 2 mars (9 heures du matin) la pression est de :

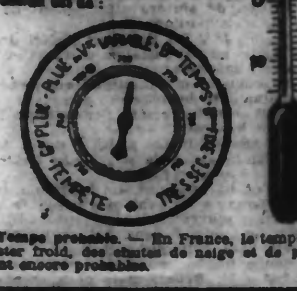

Temps probable. — En France, le temps va rester froid, des chutes de neige et de pluie sont encore probables.

Un Institut Populaire

Un des derniers tracts de l'Action Populaire :

L' « Institut Populaire de l'Epeule » (par F. Chantry) déroule sous les yeux de ses lecteurs toute une série d'institutions sociales dont nous allons rapidement crayonner la physionomie. Est-ce là l'étape par laquelle passera la foule des travailleurs en marche vers la cité chrétienne ? Peut-être. C'est un modèle de « Maison du Peuple » et qui me paraît bien être un vestibule de l'Eglise, cette vraie Maison du Peuple. En deux mots, voici la chose : un grand quartier excentrique de Roubaix ; population très dense et flottante ; une église bâtivement construite, mais souvent vide malgré les efforts du clergé. Là on ne se connaît pas ou peu ; on ne s'aime guère, quoique tous souffrent et exaspèrent les maux dont ils se plaignent. Le prêtre, presque un inconnu. Les enfants et les mourants ont seuls à faire avec lui, ceux qui ne comptent pas encore ou ne comptent plus ; enfin, pas de lien, pas de secours mutuels, pas d'âme commune, pas de souffle réconfortant pour hâlner un peu toutes ces vies ! Conséquence : le socialisme s'installant partout en maître, sans faire disparaître la misère et l'ignorance, au contraire.

Sur ce champ difficile arrive un prêtre de cœur et de talent. Sans tarder, il conçoit le projet de remuer tout cela et de changer la face de ces tristes choses. Suivant un plan d'ensemble et une idée précise qu'il se fixe, sans hâte fébrile et successivement, il réalise les trois parties d'un vaste programme que voici :

1° Education collective et fraternelle de son peuple ;
2° Essais de bienfaisance sociale ;
3° Essais d'organisation sociale.

***

La première partie du programme a son théâtre dans une vaste construction, pas de fière allure, mais commode, d'abord nommée : « Maison Saint-Louis », puis, plus tard : « Institut populaire ». Le nom importe peu ; ce qui importe, c'est qu'elle ne tarda pas à abriter une élite d'hommes et de jeunes filles, qui, à certains jours, dans des cercles d'études se formèrent entre eux à la science et à l'action chrétienne et sociale ; groupe restreint qui pourra donner un effort plus soutenu, offrir une attention plus suivie et plus stable. De ce foyer rayonneront d'autres institutions mais surtout sortiront des chrétiens éclairés et de bons soutiens des œuvres sociales.

Au grand public alors, on offrit, sous le nom de « cours sociaux », une série de conférences avec projections ; chaque dimanche les portes s'ouvrent à deux battants devant 1.000 et 1.200 auditeurs qui, peu à peu, se rafinent à l'Institut populaire une mentalité toute nouvelle. Dans cet hiver, des médecins, des avocats, des professeurs, ingénieurs, prêtres, explorateurs traitèrent avec un rare dévouement et la plus éloquente compétence tous les sujets qui instruisent, élèvent et reposent.

Je cueille au hasard quelques exemples :

L'hygiène industrielle à Roubaix, par un médecin.

La loi sur le repos hebdomadaire, par un avocat.

L'idée de justice et la religion catholique, par un prêtre professeur.

A propos de la Séparation, par un poète de la Maison du Pape, etc., etc.

D'autres sujets moins abstraits, d'une vertu éducative pour le cœur et l'intelligence, y trouvèrent aussi leur place, ainsi :

Pèlerinage à Jérusalem.

La vie paroissiale aux Etats-Unis.

En auto de Roubaix à Marseille.

Les Volcans, conférence scientifique et apologétique.

La peinture française au XIXe siècle.

***

Voilà donc pour la formation intellectuelle et morale des habitués de l'Institut populaire. Bientôt tout ce quartier si déshérité se mit à graviter autour de la Maison du Peuple. Ce n'était pas le moment de s'arrêter ; on alla donc de l'avant. Comme d'elles-mêmes naquirent des œuvres de bienfaisance sociale. Ici le mot est à noter car il exprime une différence essentielle. Bienfaisance sociale et non charité, car il ne s'agit pas dans ces groupements de faire la charité mais de prévoir et d'écarter le plus possible les cas extrêmes où elle serait le seul remède. Mais n'est-ce pas encore et surtout la vraie charité qui, si elle le pouvait, arrangerait toutes choses de façon à ce que nul ne soit jamais obligé de demander l'aumône.

Tel est le but poursuivi par la création des « Jardins ouvriers », qui donnèrent parfois lieu à des actes de cordialité bien touchants entre voisins ; des « cours ménagers » qui groupèrent autour de quelques zélatrices expertes les femmes et les filles des jardiniers, pour coudre, raccommoder, repasser et cuisiner. Un médecin donna aux jeunes mères de précieuses leçons pour élever sainement leurs bébés ; ajoutons une « mutualité maternelle » qui assure à la mère, à chaque naissance, une prime de 50 francs ; une « caisse de prévoyance » qui constitue des dots ; une « caisse des conscrits » destinée à aider, dans les jours durs, le jeune soldat qui a eu les prévoir ; un « secrétariat du peuple », etc.

***

Enfin, notons, pour terminer, des œuvres d'organisation sociale, nées et grandies autour de l'Institut populaire, et qui enrôlent les ouvriers de divers métiers jusque-là isolés et tiraillés en divers sens soit par des exploiteurs patens, soit par des meneurs socialistes.

***

N'y a-t-il pas là un remarquable et imitable essai de remède aux maux dont souffre l'ouvrier, seul en face des nécessités qui l'écrasent. Nous avons des lois ; toutes ne sont pas mauvaises. Des mauvaises elles-mêmes il y a moyen de faire quelque chose en attendant qu'on les modifie.

Si l'ouvrier français comprenait seulement la puissance de l'association, du jour au lendemain, il se sentirait quelqu'un de grand et de puissant, comme de fait, il l'est ; saisi dès sa naissance dans quelque groupement ou souage social, il grandirait soutenu par d'autres institutions du même genre ; il envisagerait désormais sans crainte les éventualités de la vie : le travail, la maladie, le chômage, les nombreuses naissances à son foyer, les sollicitations à la prodigalité et à l'alcoolisme. Il ne serait plus : un tel qui est faible à lui tout seul, impuissant et qu'on n'écoute pas ; seulement il serait un groupe avec lequel il faut bien compter. Et si, au nombre des choses qu'on lui doit et qu'il revendique, il veulait, dans son intérêt actuel et futur, inscrire ce que Dieu lui a donné : sa dignité, la dignité de son foyer, son dimanche et surtout sa foi, on verrait bientôt si tout cela ne lui serait pas rendu.

G.

ÉCHOS

« LES VIEUX ONT FAIM »

L' « Emancipateur » de Cambrai nous apprend qu'à l'Hospice laïcisé de cette ville où Madame la Directrice gagne 2.400 fr. au lieu des 250 que gagnait la Sœur Directrice, les « vieillards de l'Hospice ont faim ».

Là dessus le « Bregrès » maçonnique se fâche, insulte notre confrère, et le met au défi de produire « un seul témoignage, un seul » à l'appui de cette assertion.

La bonne plaisanterie ! Si l' « Emancipateur » indiquait le nom d'un seul de ces pauvres vieux qui se plaint, ce serait le désignes à toutes les fureurs et à toutes les vengeances du fr.·. Bersez.

Ce qu'il faut c'est une enquête, faite dans de telles conditions qu'elle mette les témoins à l'abri de toutes les représailles.

STYLE ACADÉMIQUE

De M. Emile Faguet dans son dernier feuilleton dramatique :

« Malgré de graves défauts dont M. Bataille ne se corrigera que s'il n'est pas vrai que ce qui fait qu'on ne se corrige pas de ses défauts, c'est qu'on les prend pour des qualités, la nouvelle pièce que M. Bataille vient de nous présenter, etc.... »

Dans le même feuilleton :

« Il vaut beaucoup mieux qu'il y ait un lingot de plomb dans un poumon que non pas qu'il y ait des tubercules. »

Si les Académiciens peuvent se permettre de tels pataquès je ne désespère pas de voir un jour s'installer sous la Coupole le vénérable Dehiesre, publiciste.

L'ACTION POPULAIRE

N° 172. — A. Crublet. — Lillé. L'organisation sociale d'une paroisse bretonne. — M. Crublet est un convaincu des œuvres sociales ; il dit leur raison d'être, leurs méthodes, leur ressort, leurs résultats. On avait dit ces choses avant lui, son mérite est de les redire mais avec un accent nouveau, de manière à fortifier la thèse comme d'un argument qui ne l'est pas.

L'exemplaire : 0,25 centimes franco. — Abonnement annuel : N° 151 à 157 ou 170 à 206) 7 fr. 50. — Etranger : 9 fr. 50. — Administration de l'A. P. : Reims, 43, rue de Venise ; Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte. Envente dans les principales Librairies.

A LOURDES

Il y a cinquante ans

3 MARS 1858

Le jour qui suivit son entretien avec M. le Curé fut pour Bernadette un jour de vive douleur et d'épreuve.

Elle vint à la Grotte comme d'habitude, s'agenouilla, baisa la terre, prit son chapelet, et, le regard fixé sur la niche, d'où pendait l'églantier — cet églantier que M. le Curé voulait voir fleurir au mois de mars — elle commença sa prière.

Mais on ne vit pas sur ses traits ce jour-là le reflet de l'Apparition qui les transfigurait.

Bernadette, calme, sereine, récita pieusement son chapelet, baisa de nouveau la terre, fit le signe de la croix et se retira.

Très étonnées, les personnes qui l'entouraient l'interrogèrent.

L'enfant répondit simplement : La Dame n'est pas venue aujourd'hui.

— Mais peut-être, dit quelqu'un, que les apparitions sont finies ?

— Je n'en sais rien, reprit Bernadette ; en tout cas, la quinzaine n'est pas terminée, et je reviendrai encore demain. »

Ce nouvel incident fit beaucoup jaser en ville.

La Dame avait bien demandé à l'enfant de venir pendant quinze jours de suite à la Grotte, mais n'avait nullement promis qu'elle s'y montrerait tous les jours, et c'était la deuxième fois qu'elle n'apparaissait pas.

Pourquoi ?

C'est son secret. — Peut-être pour répondre à ceux qui voyaient dans les apparitions de folles imaginations de petite fille. Peut-être aussi pour nous apprendre que lorsque nous prions nous devons laisser à Dieu et à la Sainte Vierge le soin de déterminer l'heure et la manière de nous exaucer : ce sera toujours à l'heure et de la manière la plus utile à nos âmes.

Dès le soir de ce même jour, des foules énormes affluaient à Lourdes, venant de tous les points de la France, attirées par l'espoir que quelque prodige nouveau se manifesterait au dernier jour de la quinzaine.

***

Le maire de la ville envoya une réquisition au commandant du Fort pour lui demander de mettre à sa disposition tous les soldats disponibles en vue d'assurer le maintien de l'ordre.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A SECLIN, de M. Alexandre Pionnié, décédé pieusement, après une courte maladie. Le vénéré défunt était le père de M. l'abbé Pionnié, missionnaire diocésain.

Ses funérailles seront célébrées dans l'église paroissiale de Seclin, jeudi prochain, 5 mars, à dix heures et demie.

— Lundi, à neuf heures du matin, à VALENCIENNES, ont eu lieu les funérailles de M. Maurice Derveaux, membre de l'Association de la Jeunesse Catholique de Valenciennes et du Patronage Saint-Nicolas. Le drapeau du Patronage Saint-Nicolas, voilé de crêpe, se trouvait en tête du cortège, entouré de jeunes gens.

Le deuil était conduit par les membres de la famille. Nous avons remarqué dans le cortège le groupe de l'Association de la J. C., son aumônier, M. l'abbé Fontaine, M. Thellier de Poncheville, président d'honneur, M. Delcourt-Haillot, président de la Fédération, M. Paul Dupont, etc.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vindevogel, directeur du Patronage Saint-Nicolas.

— Comme nous l'avions annoncé, hier avait lieu, en l'église Saint-Martin, à ROUBAIX, les funérailles de M. Henri Deleporte, décédé dans sa quinzième année.

Le Pensionnat Saint-Louis était représenté aux funérailles par toute une division d'élèves, qu'accompagnait M. l'abbé Musy, directeur, M. l'Econome, MM. les professeurs. Tous ces jeunes gens, par leur piété et leur tenue parfaite, montrèrent quelle impression profonde la mort de leur camarade avait produite en leurs âmes.

Six des élèves tenaient les cordons du poêle, tandis que quatre autres portaient une belle croix en perles offerte par les maîtres et les élèves du Pensionnat.

Dans l'assistance, tellement nombreuse que, à la fin de la messe l'offrande n'était point terminée, nous avons remarqué M. le chanoine Mertreux, le supérieur des R. P. Rédemptoristes de Mouscron, M. l'abbé Mensuit, M. l'abbé Delepoulle, aumônier des Dames de la Sainte-Union, à Estaimpuis, MM. les abbés Desplanques, Beene et Roland, etc., etc.

Au cimetière, M. Gosman, élève de la troisième classe, adressa, au nom de tout le Pensionnat St-Louis, un dernier adieu au défunt. Nous sommes heureux de pouvoir donner ce discours :

Messieurs,

Il semble que la Providence divine veut éprouver d'une manière spéciale le pensionnat Saint-Louis. En effet, en moins d'une année, c'est la troisième fois que nous remplissons le triste et douloureux devoir, qui nous réunit, pour conduire un de nos camarades à sa dernière demeure.

Dieu dans ses impénétrables desseins, veut-il nous montrer, à l'heure où l'on oublie, si promptement, les plus grandes vérités catholiques, combien fragile est notre vie, et que nous devons toujours être prêts à paraître devant Lui.

Si c'est là votre pensée, ô mon Dieu, nous soumettons notre jeune intelligence et toute notre âme à votre volonté. Messieurs, qu'il nous soit permis cependant d'adresser à notre cher et regretté camarade, Henri Deleporte, un dernier adieu, et de déposer près de sa tombe, l'expression de nos plus affectueux sentiments et nos plus ferventes prières.

Que dire de sa vie si courte ? Rien de glorieux, ni même de particulièrement remarquable, selon le monde. Il n'a pas eu le temps d'attirer beaucoup l'attention des hommes, mais, et cela vaut mieux, il a su se faire beaucoup aimer du bon Dieu.

Nous ses condisciples, nous le comprenons bien à cette heure ; nous subissons l'influence de ses vertus, et, spécialement de sa piété humble et de sa touchante docilité.

D'autres ont besoin de longues années, pour se rendre digne de la récompense éternelle ; Henri Deleporte, n'a pris que peu de temps, pour se rendre digne de Dieu.

On nous a dit, que dans la communauté religieuse, où il pensait à se consacrer à Dieu, mais où il n'a fait que passer, il sut non seulement conquérir l'estime mais la profonde affection de ses maîtres et de ses condisciples. Nous n'en sommes pas surpris ; il y avait chez Henri Deleporte tant de douceur, unie à tant de charmante simplicité, qu'on ne pouvait porter, un instant le regard sur sa figure ouverte, sans être immédiatement captivé.

Père désolé, il vous souvient du sourire de votre cher enfant chaque fois que vous lui faisiez visite à sa communauté. Un jour, en particulier, laissez-moi le raconter, vous n'avez pu garder pour vous seul la pensée qui vous vint à l'esprit. Vous l'avez transmise à sa mère en disant : « Ne trouvez-vous pas qu'Henri a un sourire angélique ». Il y avait plus que de l'affection paternelle dans vos paroles, vous exprimiez une vérité. Dieu le prouve aujourd'hui ; jaloux de la beauté spirituelle de notre cher défunt, il a soustrait son âme aux dangers du monde pour la prendre avec lui.

Vous l'avez dit, parents profondément chrétiens, c'est une grâce que le Seigneur vous a faite, et, sans diminuer en rien l'épouvantable douleur qui vous étreint, remerciez le Ciel, il a sûrement agréé votre héroïque sacrifice.

Ah ! Messieurs, le sourire angélique d'Henri Deleporte, ceux qui ont eu le bonheur de le recueillir sur ses lèvres mourantes, ne l'oublieront jamais.

Les âmes, qui comme notre cher camarade, reçoivent plusieurs fois par semaine le pain des anges, ne peuvent que sourire comme lui.

Il y a quelques mois, notre regretté défunt, forcé par la fatigue, dut quitter les prêtres auprès desquels il voulait se former à la vie religieuse et sacerdotale. Il revint parmi nous. Nous n'avons fait que l'entrevoir, cependant, il nous a paru le meilleur et le plus vertueux de nos condisciples.

La foi enseigne et l'expérience chrétienne confirme cette vérité, que les œuvres de Dieu subissent de grandes épreuves et de cruelles afflictions. Notre école de Saint-Louis arrêtée dans son essor et menacée de disparaître, mais rétablie, est donc l'œuvre de Dieu puisqu'il a choisi parmi nous une victime.

Cher Henri Deleporte, du haut des Cieux, prie pour tous ceux que tu laisses ici-bas. Tu les as aimés de tout ton cœur, tu les chériras davantage et mieux près de Jésus.

Bénis tes chers parents, ils ont l'espérance chrétienne, sachant qu'au Ciel on se revoit.

Demande à Dieu, pour les prêtres et les maîtres qui ont formé ton cœur, ton âme et ton esprit, les grâces qui les aideront à former les nôtres, afin que nous imitions tes exemples.

Prie pour nous, tes condisciples, prie pour notre école, obtiens-lui les succès voulus par la divine Providence, surtout un grand amour de Dieu, du travail et de la vertu.

Adieu cher Henri, au revoir au Ciel.

Un obit sera chanté, le mardi 16 mars, à dix heures, à la chapelle du Pensionnat Saint-Louis, pour le repos de l'âme de M. Henri Deleporte. C'est par erreur que les lettres de faire-part portent le « jeudi » 16 mars.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

LIVRES POUR MARIAGES ET PREMIÈRES COMMUNIONS, Librairie F. DEMAN, 77, rue Esquermoise, 77, Lille.

— Samedi dernier a été célébré, en l'église Saint-Michel, à LILLE, le mariage de Mlle Thérèse Spire, fille de M. Spire, receveur des finances honoraire, et de Mme Spire, née Lecomte, avec M. Henri Rossignol, fils de M. E. Rossignol, ancien distillateur, et de Mme Rossignol, née Lefebvre.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Tequet, ami du marié, qui a prononcé une très touchante allocution.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Joseph Spire, capitaine au 104e d'infanterie, et Charles Spire, médecin-major au 13e dragons, ses frères ; pour le marié, MM. Auguste Rossignol, négociant à Lille, son oncle, et Etienne Rossignol, distillateur au Marais-de-Lomme, son frère.

La quête était faite par Mlle J. Rossignol, S. Lescœur, G. Farmechon, L. Rossignol, accompagnées par MM. le lieutenant Tournier, du 7e hussards, L. Rossignol, P. Herviau et P. Delahode.

— Lundi, en l'église Saint-Sauveur, à LILLE, mariage de Mlle Marguerite Mory, fille de M. Victor Mory, avec M. Eugène Lelièvre, à Valenciennes.

Les témoins étaient pour le marié, MM. Louis Defocuet, son beau-frère, et René Prévost, son cousin ; et pour la mariée, M. Alcide Muchery et M. Amand Maes, ses beaux-frères.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abé Maes, vicaire à Bondues, qui a prononcé une allocution de circonstance et célébré le Saint-Sacrifice.

— Hier, lundi, a été célébré, en l'église Saint-Waast, à BONDUES, le mariage de M. Jules Fermeaux, fils de M. et Mme Fermeaux-Lucidarme, cultivateurs, avec Mlle Marie Couvreur, fille de M. Couvreur, cultivateur, conseiller municipal de Bondues, et de Madame, née Mellin.

M. Lerdan, curé de la paroisse, a reçu le consentement et adressé aux jeunes époux une allocution de circonstance. Il a ensuite célébré la messe, assisté de MM. Sinis, vicaire, et de M. l'abbé Jules Decottignies.

— Lundi a été célébré, en l'église Saint-Pierre, à DOUAI, le mariage de Mlle Jeanne-Marie Fouquet, fille de M. Cléophe Fouquet et de Mme Fouquet, née Sylvie Dupont, avec M. Jules Lahayne, fils de M. et Mme Jules Lahayne-Herreng, de la paroisse de la cathédrale d'ARRAS.

Les témoins pour la mariée étaient : MM. Abel Pauchet et Albert Burkdan, et pour M. Lahayne : MM. Emile Lahayne et Fernand Haubel.

— Lundi a été célébré, en l'église Saint-Pierre, à DOUAI, le mariage de M. Maurice Cox, fils de M. Louis Cox et de Mme née Guyot, de la paroisse Notre-Dame, avec Mlle Anna-Julienne Deshayes, fille de M. Julien Deshayes et de Mme, née Arduin.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. Henri Déruin et le colonel Plantey, et pour la mariée, MM. Ach. Allouchery et Ernest Wiart.

Le consentement a été reçu par M. Hégo, pro-doyen de Saint-Pierre, qui a prononcé une délicate allocution.

Au cours de la cérémonie, M. Delval, organiste de la paroisse, a exécuté le grand chœur en « la » de Salomé et le « Laus Deo » de Th. Dubois. Mlle Wallerand a donné la « Méditation religieuse » de Danclas.

— Nous apprenons les fiançailles de M. Alexandre Réquillart-Buisson, de ROUBAIX, avec Mlle Thérèse Vaillant, fille de M. et Mme Vaillant-Duchange, de PARIS ; et celles de M. Victor Réquillart, avec Mlle Renée Leborgne, fille de M. et Mme Victor Leborgne, de LANNOY.

— De CROIX, nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Louis Gazette avec Mlle Léonie Vandenbulcke.

Toutes nos félicitations.

Concours linier de 1908

Depuis de longues années, le Comité Linier de France organise des concours liniers dans le département du Nord. Grâce à ces concours, une louable émulation s'est établie entre les cultivateurs, et des progrès remarquables ont été obtenus dans la culture du lin par le choix judicieux des graines et des engrais.

Le Concours s'étendra, en 1908, aux départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine-et-Marne, etc., etc.

Conditions d'admission. — Les cultivateurs concurrents devront avoir ensemencé en lin un champ d'expériences, dont l'étendue ne pourra être inférieure à soixante-quinze ares ;

Il est recommandé aux concurrents de faire des expériences comparatives de graines ou d'engrais ;

Les concurrents devront envoyer leur déclaration d'adhésion le plus tôt possible, et, au plus tard, le 31 mai 1908, à M. Eugène Delièvre, secrétaire du Comité Linier, 6, rue Faidherbe, à Lille ;

Ils devront laisser prélever par les délégués du Comité, au moment de l'arrachage, le lin couvrant une superficie de dix mètres carrés, pour chacune des variétés de graines ou d'engrais. Ces échantillons seront expédiés immédiatement et par grande vitesse, aux frais de la part des soins des concurrents, à M. J. Delle, de Boubecque, en gare d'Hallaix ;

Rattraper, après la récolte, à M. Eugène Delièvre, le questionnaire ci-mentionné dûment rempli.

Jury. — Le Comité Linier de France aura la surveillance générale du Concours.

Il pourra s'adjoindre des délégués spéciaux chargés d'apprécier les lins sur terre et de leur attribuer une note de mérite.

De son côté, au point de vue industriel, le Comité Linier examinera, après roulissage et teillage, les échantillons de lins prélevés sur les champs d'expériences et leur attribuera également une note de mérite.

Le classement définitif des concurrents se fera suivant la moyenne des deux notes industrielle et agricole.

Des récompenses sous forme de médailles et de primes, seront décernées aux ouvriers teilleurs pour longs et loyaux services prouvés par des certificats établissant leur moralité et leurs aptitudes spéciales au travail du lin. Les certificats devront être légalisés par le Maire de la commune où réside l'ouvrier.

Il est recommandé aux concurrents de faire l'expédition des échantillons avec une extrême promptitude et d'employer les moyens les plus rapides pour les faire parvenir à M. Jean Delle, car les lins qui arriveraient à Boubecque échauffés et en état de fermentation seraient forcément hors concours.

Pour plus amples détails, les intéressés sont priés de s'adresser à M. E. Delièvre, secrétaire du Comité Linier, 6, rue Faidherbe, Lille.

Nota. — Le Gouvernement de la République accorde, tous les ans, une prime de 60 fr. à l'hectare, à tout cultivateur d'au moins dix ares de lin ou de chanvre pour la fibre.

Bloc-Notes

PETITS FEUILLETS

EN TRAMWAY

Je soumets la réclamation ci-dessous à Monsieur le Directeur de la Compagnie des Tramways de Lille :

Dans le car I comme dans tous les cars, il y a entre autres un placard ainsi libellé : « Il est défendu de fumer, de cracher... dans les voitures, sous peine de..., etc. »

C'est très bien de veiller à la conservation de la santé des voyageurs et à la propreté des voitures, mais les honnêtes gens qui doivent prendre à Lomme, le car de 5 heures ½ ou de 6 heures du matin, supporteraient plus volontiers la fumée du tabac et même les crachats que les paroles obscènes de certains individus (toujours les mêmes) sans scrupules et sans honneur !

Ne sont-ils pas à plaindre ces jeunes gens et jeunes filles qui, devant se rendre de bonne heure à leur travail, sont obligés de subir pareille promiscuité ? car il ne ferait pas bon que quelqu'un s'avisât de réclamer ! Une avalanche de grossièretés serait la réponse immédiate, comme cela s'est vu déjà.

En conséquence, nous demandons respectueusement à Monsieur le Directeur de la Compagnie s'il ne pourrait trouver aussi le moyen de mettre un terme à ces scandales ?

Un groupe de pères de famille, indignés.

Les employés de la Compagnie sont, de par le règlement, obligés d'imposer silence aux grossiers personnages et de les faire descendre s'ils persistent. Par conséquent priez le receveur d'intervenir, il ne manquera pas de le faire.

Si les ignobles individus en question opposant à toutes les remontrances une fin de non recevoir, appel est fait à un agent de police ou à un contrôleur ; bon nombre de contrôleurs sont assermentés, ils peuvent donc dresser procès-verbal.

Faites-vous respecter, soyez sans pitié pour les goujats, les malpropres ; les agents de la Compagnie sont tous de braves gens qui s'empresseront de déférer à votre réclamation. C'est d'ailleurs leur devoir et tous savent le remplir.

O. SCIE.

Concours de roulissage et de teillage

Le Comité Linier de France accorde un prix de mille francs à l'inventeur d'un procédé de roulissage ou de teillage qui répond, aux conditions suivantes :

L'inventeur devra soumettre au jury un mémoire établissant : *a)* La diminution du prix de revient ; *b)* la diminution dans la quantité de main-d'œuvre employée pour produire la même quantité de filasse ; *c)* le maintien du rendement au teillage sans nuire aux qualités nécessaires de rendement et de force.

Le concurrent devra soumettre au jury 5.000 kilogs de filasse travaillée par son procédé, avec le prix de revient détaillé de son produit. Le Comité Linier aura le droit d'acquérir cette filasse au prix fixé par le jury.

Le jury sera composé : du Président ou d'un membre du bureau du Comité Linier ; Président : d'un planteur de lin nommé par le Comité : Vice-Président : d'un négociant en lins nommé par le Comité : de deux cultivateurs nommés : l'un par le Comité Linier, l'autre par le Conseil Général du Nord : de deux roulisseurs ou teilleurs de lin nommés : l'un par le Comité Linier, l'autre par le Conseil Général.

Les décisions de ce jury seront prises à la majorité des suffrages exprimés ; en cas de partage, la voix du Président sera prépondérante. Les jurés devront être au nombre de cinq pour délibérer valablement.

L'expérience ne sera définitive qu'un an après la livraison des filasses, afin de permettre les essais de blanchiment nécessaires pour établir que le procédé n'a altéré, à aucun point de vue, la qualité de la fibre.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR REMÈDE DE LA
CONSTIPATION

FEUILLETON 45

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

Le détective jouait vraiment de bonheur, car arrivé au haut du perron qui donnait accès dans la maison, le vicomte se retourna et regarda longuement.

Il ne vit ni Simpson, ni Ferdy, ce dernier n'ayant pas encore eu le temps de tourner le coude du chemin.

Certain de n'être observé par aucun œil indiscret, M. du Blaisois tira quatre fois le cordon de la sonnette.

— Bon ! Le gentleman a une façon spéciale de s'annoncer !... Quatre coups ! c'est utile à retenir.

La porte du cottage venait de s'ouvrir et le détective eut le temps d'entrevoir une affreuse vieille qui s'écarta, avec les marques du plus profond respect.

— De mieux en mieux ! reprit Simpson se parlant à lui-même, il paraît que le gentleman n'est pas un visiteur ordinaire ! Encore bon à savoir !

En ce moment, Ferdy rejoignait son camarade.

Simpson l'attira derrière un épais buisson et mettant un doigt sur ses lèvres — ce qui était son habitude dans les grandes circonstances :

— Camarade Ferdy, je crois que nous avons soutenu notre vieille réputation et que nous gagnons la prime.

— Je n'en ai jamais douté, frère Simpson, quand nous nous attelons à une besogne, faut que ça aille ou que ça craque, c'est notre devise...

— Camarade Ferdy, tu bavardes inutilement alors que la besogne ne fait que commencer ! Tu vas prendre ton air le plus benêt, le plus ivrogne, et faire le tour de la baraque pendant que j'ai l'œil sur la porte d'entrée.

Aussitôt le faux matelot rejeta son toquet en arrière et titubant comme s'il avait ingurgité dix bouteilles de whisky, il se mit à inspecter le cottage sous toutes ses faces.

Le bâtiment formait un cube parfait, couvert d'un toit conique et ayant six fenêtres de chaque côté.

Par la droite, la maison attenait à un immense champ de pommes de terre côtoyant la route sur une bande beaucoup plus longue que large ; derrière se trouvait un petit jardin où les herbes parasites croissaient à foison ; un mur élevé d'un mètre cinquante à peu près, séparait ce jardin d'un grand terrain vague, s'abaissant en pente douce jusqu'à la Bronx-River dont l'autre rive était marquée par les premières frondaisons du parc.

Ferdy, à quatre pattes, se glissa le long du mur puis se redressant, examina attentivement la mystérieuse demeure telle qu'elle se présentait de ce côté.

Un détail le frappa : toutes les fenêtres du cottage étaient closes de volets, ce qui, à vrai dire, n'aurait rien présenté d'extraordinaire, si à une fenêtre de l'étage, ces volets n'eussent été assujettis, au dehors, par des barres de fer, lesquelles, d'après les apparences, devaient être solides.

Pourquoi des barres de fer, et dans quel but les propriétaires de l'immeuble avaient-ils pris ce surcroît de précautions pour une cicatrice unique ?

— Voilà qui va intriguer Simpson ! fit in petto le brave Ferdy, qui, reprenant la position chère aux quadrupèdes, se hâta de rejoindre son collègue.

Contrairement à ce qu'il avait supposé, Simpson ne parut nullement étonné de cette particularité.

— Des barres de fer ! ça ne fait que confirmer mes soupçons !... Plus de doute, ami Ferdy, cette maison n'est qu'une prison, où le gentleman garde la miss.

— Bête que je suis, de ne pas l'avoir deviné ! Qu'allons-nous faire pour le moment, Simpson ?

— Absolument rien ! Tu vas retourner dans le terrain vague, t'y étendre à l'aise et ronfler comme un juste que tu es.

— Sans rien perdre toutefois de ce qui pourrait se passer dans la maison !

— C'est la consigne pour le moment, et jusqu'à nouvel ordre !... Ne t'occupe plus de moi, car je dois faire au gentleman l'honneur de l'accompagner à New-York. Hé ! ne file pas comme ça ! une recommandation encore...

— Je suis tout oreilles ! frère Simpson.

— S'il se produisait du neuf, il y a un bureau télégraphique à un mille d'ici ! ne l'oublie pas.

— Je ne l'oublierai pas !

— Et si, avant mon retour, il se passait des choses graves exigeant des mesures immédiates, tu agiras selon les circonstances.

— C'est ce que je compte faire ! Bonne chance, Simpson.

— Bonne chance ! Ferdy.

Deux minutes après, un matelot ivre qui cheminait le long de la Bronx-River buta contre un cailloux, s'affala de son long et ne se releva plus.

De son côté, Simpson ne resta pas inactif. Sortant de sa cachette, décrivant avec sa badine de gracieuses spirales, il s'avança vers la maison dont il poussa la grille.

Tout en marchant dans la direction du perron, il remarqua sur le sable de l'allée des traces récentes laissées par les roues d'un véhicule et le fer de chevaux.

— Bon ! une voiture a passé ici, il y a peu de temps, elle était attelée de deux chevaux ! Décidément, c'est comme si j'avais la prime dans mon portefeuille ! Ah ! par exemple ! Qu'est ceci ?

Le détective se baissa et ramassa dans l'herbe un mouchoir de fine batiste.

— Voyons s'il est marqué !... Mais oui !... L. J., les initiales de la demoiselle !

Il glissa le mouchoir dans sa poche, monta le perron et donna un vigoureux coup de sonnette.

Un individu, aux traits patibulaires, parut sur le seuil.

— Qu'est-ce que vous voulez, demanda l'homme en toisant le pseudo-palefrenier des pieds à la tête.

— Je demande sir Thomas Jefferson.

— Thomas Jefferson ! Connais pas !

Le détective, qui avait jeté ce nom au hasard, prit son air le plus confus.

— Est-ce que je me serais trompé ! Alors, ce n'est pas lui chez sir Thomas Jefferson ?

— Je vous dis que non ! Allez au diable avec votre Jefferson !

— Ne pourriez-vous m'indiquer où il habite, master, je ne connais pas le village, et...

— Passez votre chemin !... Je ne suis pas ici pour donner des renseignements aux vagabonds.

Le cerbère rejeta bruyamment la porte au nez du policier.

Simpson redescendit l'escalier, un petit sourire sur les lèvres.

— Je me doutais de cet accueil ! mais le truc a réussi, je sais maintenant que la prison est gardée ! nous nous arrangerons en conséquence.

Simpson rebroussa chemin, mais n'alla pas loin.

Il se glissa derrière un buisson, retira de dessous son veston une longue blouse enroulée au tour de ses reins, la déploya et la passa sur ses vêtements.

Il ôta sa casquette de jockey et la remplaça par un bonnet de loutre qu'il avait en poche.

Quant à sa badine, il la jeta au loin pour se munir d'un solide bâton noueux coupé à une souche voisine.

L'ex-courtier en vins, l'ex-palefrenier venait de subir une nouvelle transformation.

A le voir, on eût juré se trouver en présence d'un fermier authentique.

Le détective avait à peine achevé ce changement à vue qu'il entendit un bruit de pas derrière lui.

C'était le vicomte qui regagnait la station de l'elevated railroads.

— Le gentleman n'a pas fait long séjour au cottage ! Allons ! tant mieux ! cela abrège ma besogne, et avant deux heures les clients du patron sauront pour le compte de qui il séquestre la petite Française.

Et laissant prendre au bandit une légère avance, l'adroit détective recommença sa « filature ».

XVII

Retrouvée

Rentré à New-York, M. le vicomte du Blaisois se rendit directement en Wall street, où Joe Blackbaern l'attendait.

— Eh bien ! master Gaston ! quelles nouvelles m'apportez-vous au sujet de notre prisonnière ?

— D'excellentes, ami Joe ! C'est-à-dire excellentes à notre point de vue, car toute la nuit la petite n'a cessé de pleurnicher comme une écolière en pénitence, elle sanglotait à fendre l'âme d'un Blackbaern et appelait à cor et à cris son ami Gédéon, qui, heureusement, ne pouvait l'entendre. Ce matin, la crise était passée et, par une lucarne que la vieille Besty a fort adroitement pratiquée dans la muraille, j'ai pu voir notre prisonnière se promener dans sa chambre ainsi qu'une chatte en colère qui cherche une issue pour s'évader. Elle ne pleurait plus, mais elle avait une mine fort peu rassurante